



LETTRE INFO

DU CONSEIL MUNICIPAL

OCTOBRE-NOVEMBRE 2019

Remise des cartes jeunes

Un certain nombre de cartes jeunes offertes par le CCAS n'ont toujours pas été réclamées. Les personnes qui les avaient demandées sont priées de contacter au plus vite **Isabelle Jeannin au 06.84.74.65.21.**

Assemblée générale du Comité des Fêtes

L'AG du Comité des Fêtes aura lieu **le vendredi 8 novembre à 19 h 30 en Mairie dans la salle du Conseil municipal.** Venez nombreux. A l'issue de l'AG, le Comité des Fêtes vous invite à un Mont d'Or chaud. Confirmer votre présence avant le 2 novembre à **Dylan Guitard au 06.37.82.83.45.**

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie au monument aux Morts aura lieu le **lundi 11 novembre 2019 à 10 h 30.** Toute la population est invitée à se joindre aux anciens combattants et à l'équipe du Conseil municipal. Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié servi à la Mairie.

Conférence « L'art de bien vieillir » jeudi 14 novembre

Le **jeudi 14 novembre à 14 h 30** aura lieu à la **salle Foblant de Bulle** une conférence présentée par l'association JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie) sur le thème « **L'art de bien vieillir** ». Elle sera animée par M. Gérard SIMON, gériatre. Entrée libre.

Vente de mobiliers divers

Une vente au public de mobilier divers (tables, chaises, meubles) de l'ancienne salle du Conseil municipal et de l'ancien bureau de secrétariat de Mairie aura lieu le **samedi 16 novembre de 10 h à 12 h.** Si vous êtes intéressés, le détail du mobilier, photos, dimensions et prix, est visible sur le site internet de la commune, www.commune-de-bulle.fr, à la rubrique « Actualités ».

Soirée Cabaret samedi 16 novembre à La Rivière Drugeon

L'Association Culturelle Intercommunale de L'Eau vive présente sa soirée cabaret à la **Maison du temps libre de La Rivière Drugeon le samedi 16 novembre à 20 h.** Au programme : "*Les touffes qui frisent*" par le CHIC VOCAL GIRLS BAND TRIO de la Cie du Moustique, un spectacle de chansons, théâtre tout en humour. En première partie (20 mn) l'orchestre de rock des jeunes de Musicart's.

Entrée 8 € et chômeur, étudiant, - de 16 ans, 4 €. On peut réserver au **03.81.49.85.93**

Rendez-vous Rés'O récréatif à la bibliothèque de Bulle

Les animatrices de la Médiathèque de la CFD et les bénévoles de la bibliothèque de Bulle proposent un temps d'animations récréatives aux enfants : lectures, jeux, ressources numériques... **le mercredi 27 novembre de 14 h à 16 h à la bibliothèque de Bulle.** Entrée libre.

Assistantes maternelles

Les personnes à la recherche d'assistantes maternelles agréées peuvent trouver toutes les informations utiles et nécessaires en allant sur le site de la commune www.commune-de-bulle.fr et en suivant les onglets suivants : **A votre service -> Service à la personne -> Assistantes maternelles**. Elles seront alors orientées sur le site du Relais Petite Enfance de Pontarlier qui gère l'ensemble des assistantes maternelles agréées du secteur.

Prochaines élections municipales

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020** c'est-à-dire dans quelques mois. Les candidatures sont à déposer avant le **29 février**. Toutes les personnes intéressées peuvent dès à présent prendre contact avec l'un(-e) ou l'autre des élus(-es) actuels(-elles) pour en parler, voire venir assister aux prochaines séances de Conseil municipal afin de se rendre compte de la démarche dans laquelle elles s'inscriraient. La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le **mercredi 13 novembre à 20 h**. Une rencontre spécifique sera organisée fin novembre pour toutes les personnes qui souhaitent évoquer le fonctionnement d'une collectivité territoriale et l'engagement en matière de disponibilité et de compétence.

PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, **un registre de concertation à disposition du public** est consultable en Mairie depuis le 19 juin 2017. En voici le contenu actuel :

- Registre de concertation du public
- Délibération de prescription du PLUi
- Moyens d'expression à disposition du public
- Echancier de réalisation du PLUi
- Quelques références législatives issues du Code de l'Urbanisme
- Porter à Connaissances des services de l'Etat et ses annexes
- Porter à Connaissances du Conseil Départemental du Doubs et ses annexes
- Diagnostic du PLUi et diagnostic agricole
- Fiche communale du diagnostic et cartographie
- Documents relatifs aux zones ZNIEFF, RNR, Nature 2000, APB
- Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD) du PLUi (approuvé en juin 2019)

Il permet à tout administré de prendre connaissance de l'état d'avancement de l'étude, des documents publiés et validés par les élus et également de s'exprimer sur les remarques qu'il peut faire ou d'émettre des souhaits ou des demandes par rapport aux futurs zonages d'urbanisme.

La prochaine étape consiste en l'écriture du règlement applicable à chaque zone et commun aux 10 communes de la CFD, ainsi qu'à l'étude et la délimitation des zonages pour chacune des 10 communes. Pour Bulle, un Conseil municipal exceptionnel sera réuni **jeudi 16 janvier** pour cela. Les principales zones à définir sont :

- **Les zones urbaines**, dites « **Zones U** » : secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter ».
- **Les zones à urbaniser**, dites « **Zones AU** » : secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation ». Le plan de zonage délimite aussi des secteurs particuliers, comme les espaces boisés classés ou les emplacements réservés (notamment pour la construction future d'équipements publics).
- **Les zones non constructibles** : les zones agricoles, dites « **Zones A** » et les zones naturelles et forestières, dites « **Zones N** »